

Jamais on avait détruit autant d'entreprises en France : 13000 morts en trois mois

Il n'y a pas que la guerre en Syrie qui fait des morts. Sur le territoire français aussi une véritable hécatombe est en train de se produire. Plus silencieuse et moins sanglante, il s'agit de la mort des entreprises françaises. L'été 2013 a vu périr 13 000 sociétés, un nombre qui n'avait pas été atteint depuis 1993.

Reprise es-tu là ?

Les politiciens en sont convaincus : « il y a une reprise en France. Elle est indéniable » pour reprendre ce que disait le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, en date du 13 octobre 2013. Certes, mais on ne la voit pas vraiment.

Pourtant tout le monde semble concorde pour le dire : même le FMI et l'OCDE ont revu leur perspectives de croissance à la hausse et ont déclaré qu'il était quasiment impossible que la France retombe dans une période de récession comme celle qu'elle a connue entre la fin de 2012 et le premier semestre 2013.

Mais si l'on regarde les chiffres, difficile de les croire, tout au moins pour l'instant. Durant l'été 2013 ce sont 13 000 entreprises qui ont rendu l'âme. Par rapport à la même période de 2012 cela représente une hausse de 7,5% des redressements et liquidations judiciaires prononcés par les tribunaux.

Du jamais vu depuis 20 ans

Les chiffres parlent d'eux-mêmes mais un peu d'histoire ne fait pas de mal. Non seulement l'été 2013 a vu plus de dépôts de bilan (12 790) que l'été 2009 alors que la crise frappait le pays de plein fouet (12 657), mais cette donnée est la plus haute depuis vingt ans.

Comme le remarque Thierry Millon, responsable de la collecte de données chez Altares à qui l'on doit cette étude, ce n'est qu'en 1993 que l'été avait tué plus d'entreprises. 13 500 pour être exact.

Sur l'année les comptes sont encore moins roses

On prévoit, pour l'année 2013, 60 000 faillites, soit 10 000 faillites de plus que ce qui était enregistré annuellement avant la crise économique. Et 4% de plus environ que ce qui a été enregistré en 2012.

Et si rien ne semble avoir changé depuis le début de la crise, ce n'est pas le cas. Ce n'est plus l'industrie qui est touchée par les faillites mais le tertiaire. Chute du pouvoir d'achat oblige, les Français ne consomment plus et surtout pas du superflu. Le secteur de la beauté a vu une hausse des faillites de 16%, la restauration de 8%.

Thierry Millon confirme néanmoins qu'il y a bien une reprise mais elle concerne surtout les « grosses entreprises industrielles » et notamment celles tournées vers le commerce extérieur. Les PME ont donc du souci à se faire. Mais ce n'est pas comme si elle représentaient 99,9% des entreprises françaises, 52% de l'emploi salarié et 38% du chiffre d'affaire total des entreprises en France... n'est-ce pas ?

Quelques chiffres-clés :

Les TPE de moins de 10 salariés concentrent 9 défaillances sur 10.¼ des défaillances ce trimestre concernent des entreprises de moins de 3 ans.

6 000 entreprises de plus de 5 ans ont chuté (+15%).

52 700 emplois directs menacés par une procédure collective (+5% par rapport à 2012).

6 000 emplois ont été préservés par rapport à 2009.

L'ensemble des sociétés défaillantes ce trimestre pèse 4,7 milliards € de chiffre d'affaires et affiche une perte nette de 200 millions €.

L'endettement moyen représente 88% du total bilan.

Les dettes fournisseurs représentent 669 millions €.

Le secteur agricole est sévèrement touché par les défaillances notamment dans l'élevage (+63%) et les cultures (+29%).

Les services aux particuliers sont dans le rouge (+20%).

La restauration concentre près d'une défaillance sur 10.

La construction et le transport-logistique connaissent une hausse significative des défaillances (+5% chacun).

5 régions enregistrent de fortes hausses : la Corse (+65%), le Nord-Pas-de-Calais (+30%), l'Alsace, l'Aquitaine, le Centre (+16%).

5 régions connaissent une baisse du nombre de défaillances : la Lorraine (-8%), la France-Comté (-3%), le Limousin (-10%), la Picardie (-5%), l'Auvergne (-4%). 6 régions tentent de résister : la Bourgogne, la Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes (défaillances < 7%).